

atlantic

On est bien chez vous.

DISCOVER

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

VERTICAL SUR SOCLE 200L ET 240L



FR

NOTICE D'UTILISATION
ET D'INSTALLATION

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

• MARQUE FRANÇAISE • RECOMMANDÉE PAR LES PROFESSIONNELS

Comment bien INSTALLER mon chauffe-eau thermodynamique Discover

ATTENTION : Effectuer le remplissage du ballon avant la mise sous tension.

ÉTAPE 1 | MISE EN PLACE

1. L'étiquette signalétique située au-dessus de la sortie d'eau chaude doit être accessible à tout moment.
2. Avant le remplissage, le chauffe-eau doit être mis de niveau à l'aide des pieds réglables.
3. Fixer le chauffe-eau au sol avec la patte de fixation.

L'étiquette signalétique située au-dessus de la sortie eau chaude doit être accessible à tout moment.

Avant le remplissage, le chauffe-eau doit être mis de niveau en le calant si besoin. À l'aide des pieds réglables intégrés au produit.

Hauteur minimale nécessaire du sol au plafond pour relever le produit :

200L : 1 817 mm
240L : 2 006 mm

Fixer le chauffe-eau avec la patte de fixation livrée.

Le chauffe-eau doit être installé sur un sol lisse et horizontal et ne doit pas être en contact avec un mur.

ÉTAPE 2 | RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

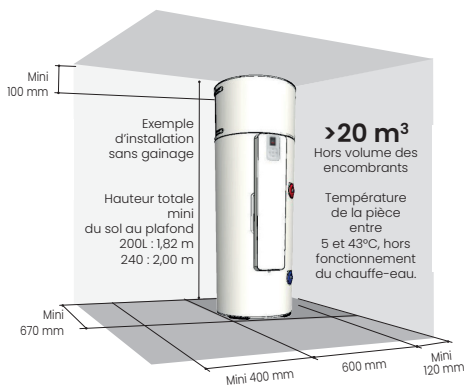
1. Raccordement eau froide et eau chaude.
Un raccord diélectrique doit impérativement être installé sur la sortie eau chaude.
2. Evacuation des condensats.
Raccorder l'extrémité du tuyau à l'évacuation des eaux usées.

Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent : risques de débordement des condensats au niveau de la pompe à chaleur.

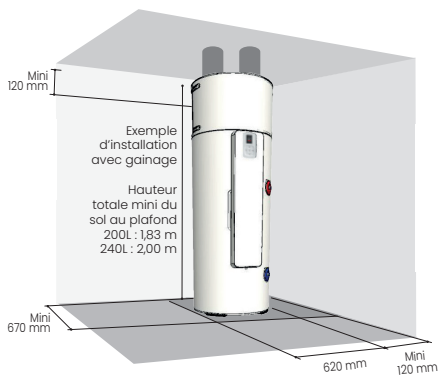
3. Remplir le chauffe-eau.

ÉTAPE 3 | RACCORDEMENT AÉRAULIQUE

SUR AIR AMBIANT



GAINE SUR AIR EXTÉRIEUR



Il est impératif d'utiliser des gaines de Ø 160 mm, des gaines d'air isolées et des gaines rigides ou semi-rigides.

Longueurs de gaines autorisées

Gainage Ext./Ext.		Configurations types			
Sorties / Entrées d'air		x 2	x 2	x 2	x 2
		Toiture	Murale Toiture	Murale	Toiture Murale
Longueurs maxi L1 + L2	Gaine galva semi-rigide isolé Ø160 mm	12 mètres	12 mètres	5 mètres	10 mètres
	Gaine PEHD Ø160 mm	24 mètres	22 mètres	19 mètres	22 mètres

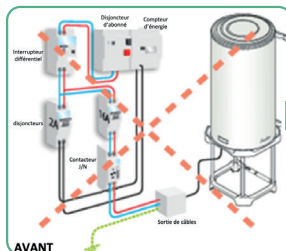
ÉTAPE 4 | RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble (le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise électrique).

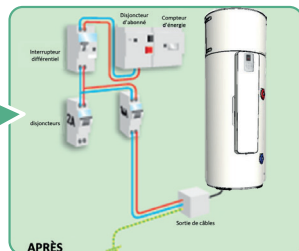
Le chauffe-eau doit impérativement être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique.

Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.

Branchement standard d'un chauffe-eau électrique HC/HP



Installation du chauffe-eau Branchement permanent uniquement

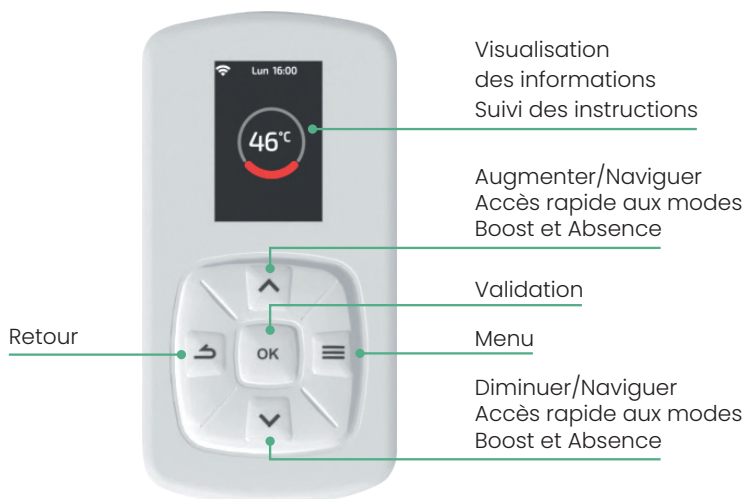


ÉTAPE 5 | MISE EN ROUTE

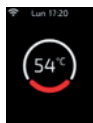
Mettre l'appareil sous tension puis suivre les indications affichées sur l'écran.

Comment bien UTILISER mon chauffe-eau thermodynamique Discover

BOÎTIER DE COMMANDE



LES AFFICHAGES



Consigne de température de ballon



**Absence enregistrée
Absence en cours**



BOOST en cours



Cycle anti-légionella

Comment bien UTILISER mon chauffe-eau thermodynamique Discover

1 | J'UTILISE LA FONCTION BOOST

Cette fonction permet d'augmenter la production d'eau chaude de manière ponctuelle, grâce à la mise en marche de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en même temps.

Pour l'activer, appuyez sur  puis Boost et choisissez la durée (jusqu'à 7 jours).
Pour la désactiver, répétez la même opération.



2 | JE CONSULTE LES INFORMATIONS RELATIVES À MA CONSOMMATION

Ce menu permet de visualiser :

- la consommation énergétique en kWh pour la production d'eau chaude, pour le mois en cours, le mois précédent, l'année en cours, l'année précédente, depuis la mise en service;
- le pourcentage de sollicitation de la pompe à chaleur.

Pour l'activer, appuyez sur  puis Consommations.



3 | J'ACTIVE LE MODE ABSENCE

Ce menu permet de programmer une absence :

- permanente à partir de la date du jour
- programmée (régler les dates de début et de fin d'absence).

Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au-dessus de 15°C.

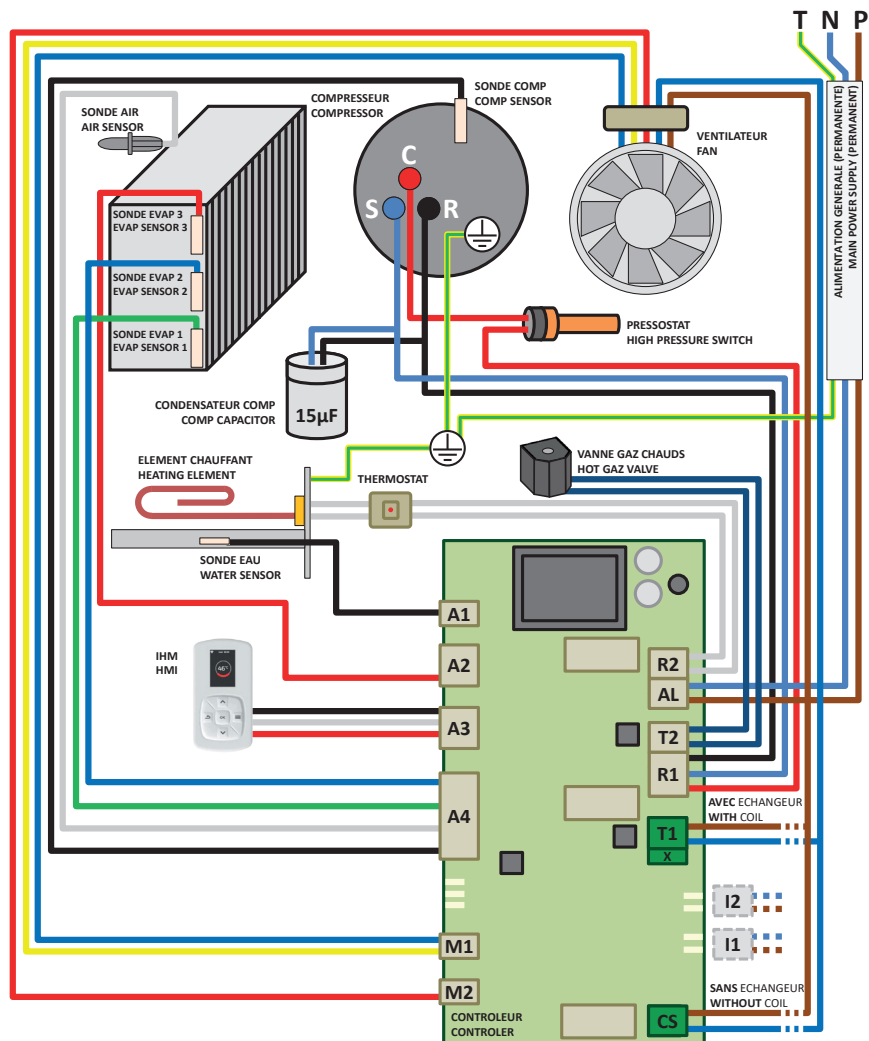
Pour l'activer, appuyez sur  puis Absence.



SCHÉMA ÉLECTRIQUE

POUR LA **MAINTENANCE**

DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE

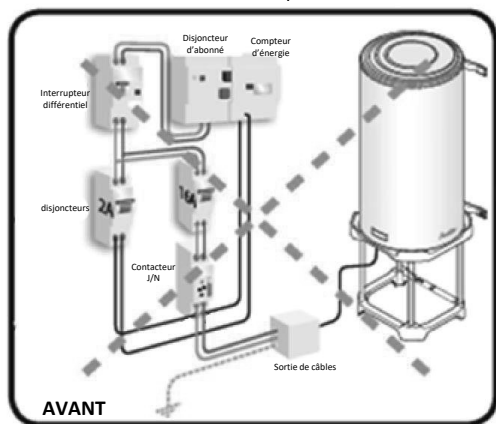


Bobinage compresseur : Compressor winding :	Connecteur compresseur : Compressor connector :	Bobine vanne gaz chauds : Hot gas valve coil :	Élément chauffant : Heating element :
RC ≈ 8 ohm, CS ≈ 9 ohm, SR ≈ 17 ohm, U = 230V	NB ≈ 16 ohm, BR ≈ 9 ohm, RN ≈ 8 ohm, U = 230V	R ≈ 1 à 2 Kohm, U = 230V.	R ≈ 44 ohm, U = 230V.

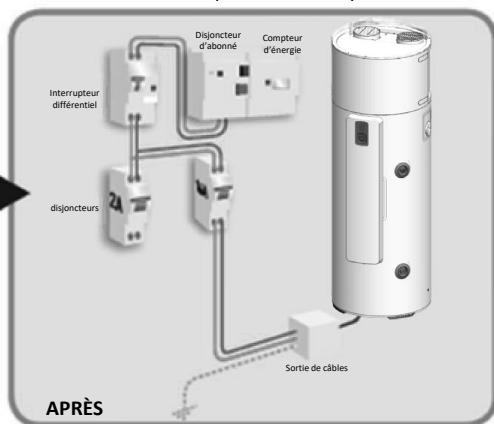
Raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble (**le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise électrique**).

Le chauffe-eau doit **impérativement** être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique. Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.

Branchement standard d'un chauffe-eau électrique HC/HP



Installation du chauffe-eau branchement permanent uniquement



Manuel à conserver, même après l'installation du produit.



AVERTISSEMENTS

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

Les règles nationales en vigueur concernant les gaz doivent être respectées.

Ne pas utiliser de dispositifs autres que ceux recommandés par le fabricant pour accélérer le processus de dégivrage ou pour nettoyer l'appareil.

L'appareil doit être entreposé dans un local ne contenant pas de sources d'inflammation permanentes (flammes nues, appareil à gaz ou dispositif de chauffage électrique en fonctionnement, par exemple).

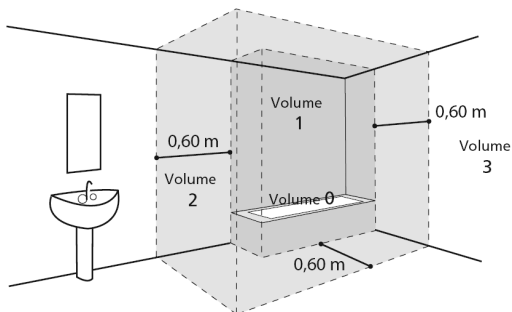
Ne pas percer ou brûler.

Attention, les fluides frigorigènes peuvent ne pas dégager d'odeur.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution :

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Dans une salle de bain, ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2 (voir figure ci-contre). Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.
- Se reporter aux figures d'installation. Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans l'onglet « Installation ».
- Ce produit est destiné à être utilisé à une altitude maximale de 2000m.



- Ne pas boucher, couvrir ou obstruer les entrées et sorties d'air du produit.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles, au-dessus de locaux habités, surface de stockage ou locaux sensibles. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire. Dans les autres cas, il est vivement conseillé.
- Le chauffe-eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide d'un système de fixation prévu pour cet usage.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de Légionelle dans le réservoir. Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 0,7 MPa (7 bar) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar) - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur pression...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

Pour les produits avec serpentin : La pression de service du circuit de l'échangeur thermique ne devra pas dépasser 0,3 MPa (3 bar), sa température ne devra pas être supérieure à 100°C. Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le piquage eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil). En cas de corrosion des filetages du piquage eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur différentiel 30mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur.

La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale est prévue à cet effet; elle porte le repère .

En France, il est strictement interdit de raccorder un produit équipé d'un câble avec prise.

ENTRETIEN – MAINTENANCE - DEPANNAGE

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement (au moins une fois par mois) afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

L'entretien doit être réalisé uniquement selon les recommandations du constructeur.

Cette notice est disponible auprès du service client (adresse coordonnées en fin de notice).

FLUIDES FRIGORIGENES INFLAMMABLES

Toute procédure de travail qui touche à la sécurité doit uniquement être menée par des personnes compétentes (voir la partie concernant l'entretien).

Aucune intervention (maintenance, réparation, entretien, etc...) autre qu'une détection de fuite (voir procédure) n'est autorisée sur le circuit frigorifique. Le non-respect de cette procédure peut conduire à une inflammation ou une explosion dû au fluide inflammable.

1. Vérifications de l'équipement frigorifique

En cas de remplacement des composants électriques, ils doivent être adaptés à l'utilisation et répondre aux spécifications nécessaires. Les directives de maintenance et d'entretien du fabricant doivent être impérativement suivies. Si un doute survient, consulter le service technique pour obtenir de l'aide.

Les vérifications suivantes doivent être appliquées pour les installations utilisant des fluides frigorigènes inflammables :

- La charge de fluide frigorigène réelle est en adéquation avec la taille de la pièce dans laquelle est installé le circuit frigorifique
- Le système de ventilation et les ouvertures fonctionnent correctement et ne sont pas obstrués
- Si un circuit frigorifique indirect est utilisé, la présence de fluide frigorigène dans le circuit secondaire doit être vérifiée ;
- Les marquages sur l'équipement doivent toujours être visibles et lisibles. Les marquages et signalétiques qui sont illisibles doivent être corrigés

- La tuyauterie et les composants du circuit frigorifique sont installés dans une position où il est improbable qu'ils soient exposés à des substances susceptibles de corroder des composants contenant du fluide frigorigène, à moins que les composants soient conçus en matériaux qui sont naturellement résistants à la corrosion ou qu'ils soient convenablement protégés contre une telle corrosion

2. Vérifications des appareils électriques

La réparation et la maintenance des composants électriques doivent inclure des contrôles de sécurité initiaux et des procédures d'inspection des composants. Si un défaut pouvant compromettre la sécurité est présent, alors aucune alimentation électrique ne doit être connectée au circuit jusqu'à ce que le problème soit traité de manière satisfaisante. Si le défaut ne peut être traité immédiatement, mais qu'il est nécessaire de continuer l'intervention, une solution temporaire adéquate doit être utilisée. Cela doit être signalé au propriétaire de l'équipement afin que toutes les parties concernées en soient averties.

Les vérifications de sécurité initiales doivent inclure :

- Que les condensateurs soient déchargés : cela doit être fait de manière sécurisée pour éviter tout risque d'étincelles
- Qu'aucun composant et câble électrique sous tension ne soient exposés pendant le chargement, la récupération ou la purge du circuit
- Qu'il y ait continuité de la liaison à la terre

3. Câblage

Vérifier que le câblage ne sera pas sujet à l'usure, la corrosion, une pression excessive, aux vibrations, aux angles coupants ou tous autres effets d'environnements défavorables. La vérification doit également prendre en compte les effets du vieillissement ou des sources de vibrations continues telles que les compresseurs ou les ventilateurs.

4. Détection de fluides frigorigènes inflammables

En aucun cas, une source potentielle d'inflammation ne peut être utilisée pour la recherche ou la détection de fuite de fluide frigorigène. Une lampe haloïde (ou tout autre détecteur utilisant une flamme nue) ne doit pas être utilisée.

Les méthodes de détection suivantes sont jugées acceptables pour les circuits frigorifiques :

- Les détecteurs électroniques de fuites peuvent être utilisés pour détecter les fuites de fluide frigorigène mais, dans le cas des fluides frigorigènes inflammables, la sensibilité peut ne pas être adéquate, ou peut nécessiter une recalibration. (Les appareils de détection doivent être recalibrés dans une zone sans fluide frigorigène.) S'assurer que le détecteur n'est pas une source potentielle d'inflammation et convient pour le fluide frigorigène utilisé. Les appareils de détection de fuite doivent être réglés à un pourcentage de LIE du fluide frigorigène et doit être calibré pour le fluide frigorigène employé, et le pourcentage approprié de gaz (25 % maximum), et confirmé.
- Les fluides de détection de fuites sont également appropriés pour l'utilisation avec la plupart des fluides frigorigènes, mais l'utilisation de détergents contenant du chlore doit être évitée puisque le chlore peut réagir avec le fluide frigorigène et corroder la tuyauterie en cuivre.

NOTE : Exemples de fluides de détection de fuite

- Méthode des bulles
- Méthode des agents fluorescents

Si une fuite est suspectée, toutes les flammes nues doivent être enlevées/éteintes.

Si une fuite de fluide frigorigène est trouvée, aucune intervention n'est autorisée. Aérer la pièce jusqu'au retrait du produit.

Sommaire

PRESENTATION	10
1. Recommandations importantes	10
2. Contenu de l’emballage	10
3. Manutention	11
4. Principe de fonctionnement	11
5. Caractéristiques techniques	12
6. Dimensions – structure	14
7. Nomenclature des pièces détachées	15
INSTALLATION	16
1. Mise en place du produit	16
2. Installation en configuration non gainée	17
3. Installation en configuration gainée (2 conduits)	18
4. Installation en configuration semi-gainée (1 conduit au rejet)	19
5. Configurations interdites	20
6. Raccordement aéraulique	20
7. Raccordement hydraulique	22
8. Raccordement des équipements optionnels	24
9. Raccordement électrique	28
10. Mise en service	29
UTILISATION	34
1. Panneau de commande	34
2. Description des pictogrammes	34
3. Le menu	35
4. Accès au menu expert et au mode secours	36
ENTRETIEN, MAINTENANCE ET DEPANNAGE	38
1. Conseils à l’utilisateur	38
2. Entretien	38
3. Diagnostic de panne	39
GARANTIE	44
1. Champs d’application de la garantie	44
2. Conditions de garantie	45
3. Déclaration de conformité	46

Présentation du produit

1. Recommandations importantes

1.1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de service sur les chauffe-eaux thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique.

Les chauffe-eaux thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

1.2. Transport et stockage

Le produit peut être incliné sur une face à 90°. Cette face est clairement indiquée sur l'emballage du produit. Il est interdit d'incliner le produit sur les autres faces. Nous vous recommandons d'être vigilant au respect des présentes consignes. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations.



Si le chauffe-eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise sous tension.

2. Contenu de l'emballage



1 Notice



1 Sachet contenant un raccord diélectrique avec 2 joints à installer sur le piquage eau chaude



2 Connecteurs PV (montés sur la carte)

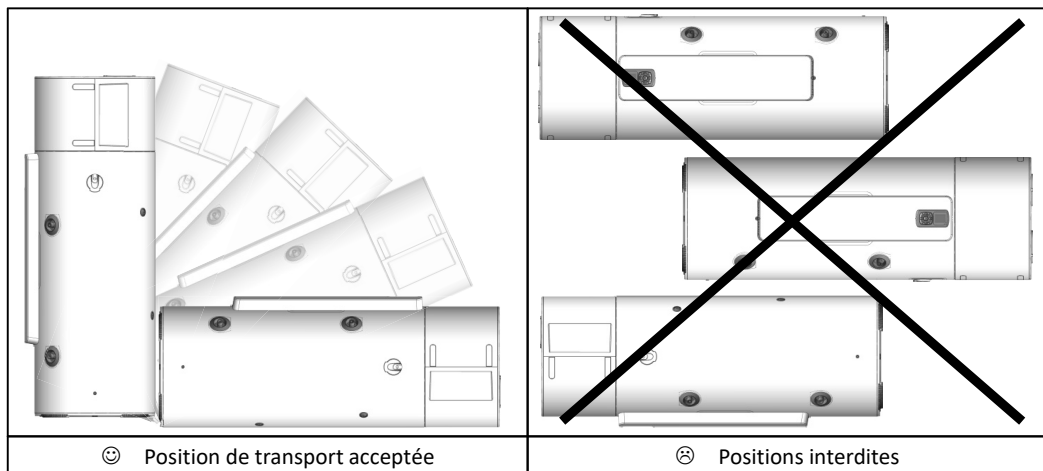


1 patte d'accroche au sol avec vis

3. Manutention

Le produit intègre plusieurs poignées afin de faciliter la manutention jusqu'au lieu d'installation.

Pour transporter le chauffe-eau jusqu'au lieu d'installation utiliser les poignées inférieures et les poignées supérieures.



Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

4. Principe de fonctionnement

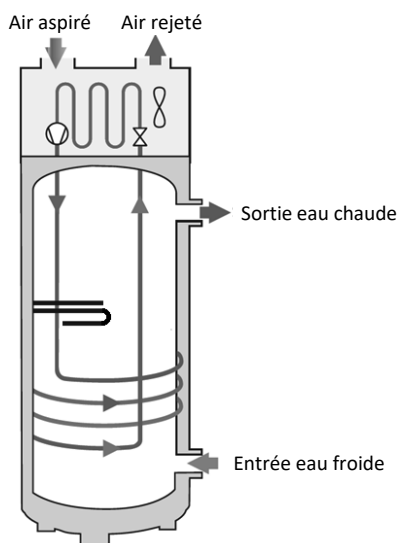
Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air extérieur pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le fluide frigorigène contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extérieur vers l'eau du ballon.

Le ventilateur envoie un flux d'air dans l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le fluide frigorigène s'évapore.

Le compresseur comprime les vapeurs du fluide, ce qui élève sa température. Cette chaleur est transmise par le condenseur enroulé autour de la cuve, qui réchauffe l'eau du ballon.

Le fluide passe ensuite dans le détendeur thermostatique, il se refroidit et retrouve sa forme liquide. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.



5. Caractéristiques techniques

Modèle	Unité	200L	240L
Dimensions (Hauteur x Largeur x Profondeur)	mm	1716 x 600 x 651	1906 x 600 x 651
Poids à vide	kg	76	83
Capacité de la cuve	l	200	240
Raccordement eau chaude / eau froide / recirculation	-	3/4"	
Raccordement échangeur	-	1" F	
Protection anti-corrosion	-	Mg	
Pression d'eau assignée	Mpa (bar)	0,8 (8)	
Raccordement électrique (tension/fréquence)	V~ Hz	220 – 240 50	
Puissance maximale totale absorbée par l'appareil	W	1800	
Puissance maximale absorbée par la pompe à chaleur	W	600	
Puissance absorbée par l'appoint électrique	W	1200	
Plage de réglage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 62	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (installation en ambiant)	°C	+5 à 43	
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur (installation en gainé)	°C	-5 à 43	
Diamètre de gainage	mm	160	
Débit d'air à vide (sans gaine) en vitesse 1	m³/h	250	
Débit d'air à vide (petit gainage) en vitesse 2	m³/h	285	
Débit d'air à vide (grand gainage) en vitesse 2	m³/h	345	
Pertes de charges admissibles sur le circuit aéraulique	Pa	130	
Puissance acoustique *	dB(A)	51	
Charge de fluide frigorigène (R290)	g	150	
Volume du fluide frigorigène en tonnes équivalent	T.eq.CO2	0.00000304	
Conductivité minimale de l'eau	µS/cm	40	

* Bruit émis par le produit en installation gainé et testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme ISO 3744.

Performances certifiées à 7°C d'air extérieur avec une pression différentielle de 30 Pa minimum (Air extérieur)

Capacité	I	200	240
Coefficient de performance (COP)	-	3.18	3.46
Profil de soutirage	-	L	XL
Puissance absorbée en régime stabilisé (P_{es})	W	23	25
Temps de chauffe (t_h)	h.min	07h42	09h47
Température d'eau chaude de référence	°C	52.77	52.79
Débit d'air	m³/h	285	285
Volume d'eau mitigée à 40°C (V_{40})	l	272.6	327.5

Performances certifiées à 15°C d'air d'un espace non chauffé (Air ambiant)

Capacité	I	200	240
Coefficient de performance (COP)	-	3.40	3.70
Profil de soutirage	-	L	XL
Puissance absorbée en régime stabilisé (P_{es})	W	23	26
Temps de chauffe (t_h)	h.min	06h52	08h33
Température d'eau chaude de référence	°C	52.84	53.89
Volume d'eau mitigée à 40°C (V_{40})	l	275.5	337.6

Performances certifiées à 20°C d'air intérieur (Air ambiant)

Capacité	I	200	240
Coefficient de performance (COP)	-	3.63	4.06
Profil de soutirage	-	L	XL
Puissance absorbée en régime stabilisé (P_{es})	W	19	21
Temps de chauffe (t_h)	h.min	06h26	07h49
Température d'eau chaude de référence	°C	52.88	53.90
Volume d'eau mitigée à 40°C (V_{40})	l	275.9	338.2

Performances mesurées en configuration sortie usine selon le protocole du cahier des charges de la marque NF Electricité Performance CdC LCIE 103-15/D, des chauffe-eaux thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN 16147).

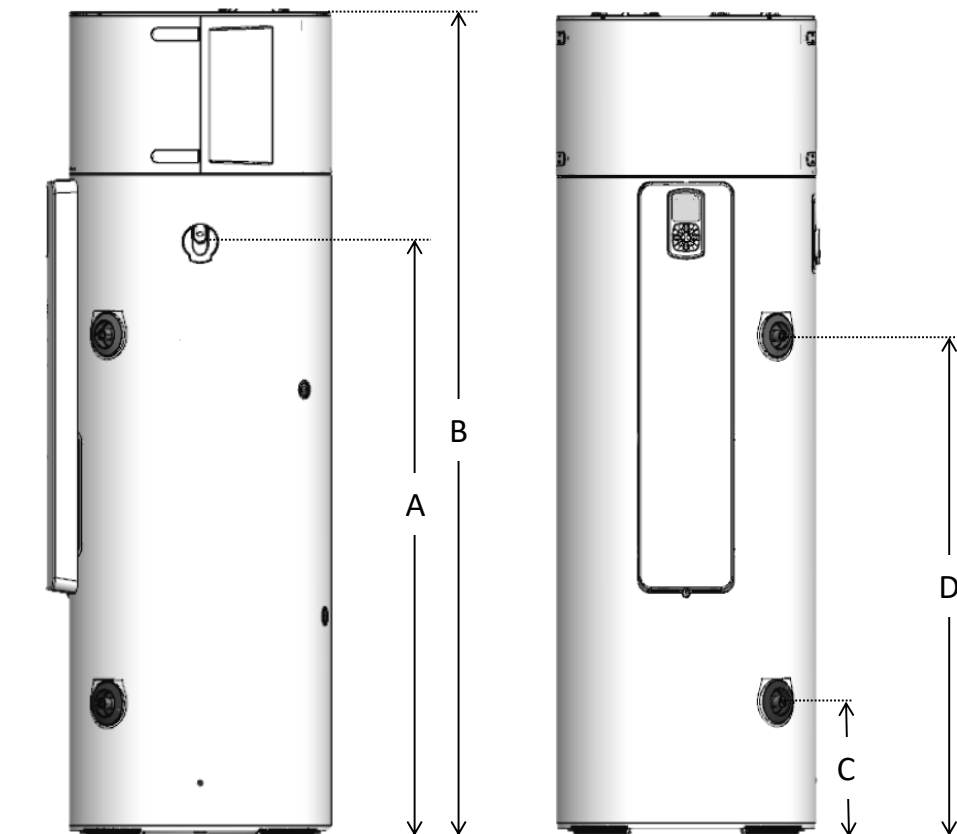
Pour remettre le produit en configuration sortie usine, il faut le réinitialiser selon protocole expliqué dans la partie « Utilisation » de cette notice.

Les essais en air extérieur sont réalisés avec une installation configurée en « gainage inférieur à 4m ».

Les essais en air ambiant sont réalisés avec une installation configurée « sans gainage ».

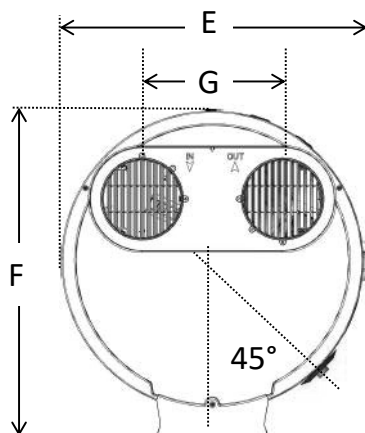
Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

6. Dimensions / structure

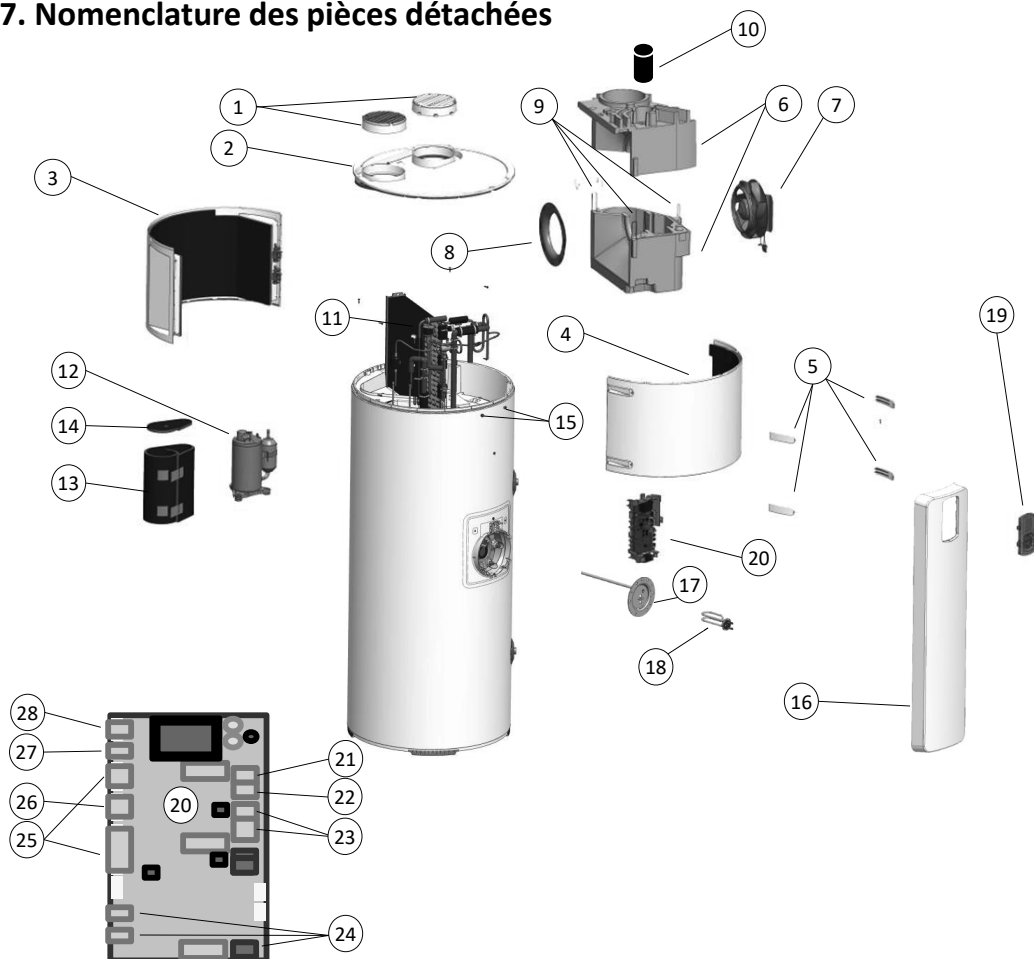


Réf	MODELE	200L	240L
A	Sortie condensats	1190	1380
B	Hauteur totale	1716	1906
C	Entrée eau froide	306	306
D	Sortie eau chaude	963	1153
E	Largeur totale	600	
F	Profondeur totale	651	
G	Entraxe bouches	280	

Dimensions en mm



7. Nomenclature des pièces détachées



1 Bouches

2 Capot dessus

3 Capot arrière

4 Capot avant

5 Caches vis

6 Ensemble volute

7 Ventilateur

8 Pavillon tôle ventilateur

9 Elastique volute

10 Condensateur 15µF

11 Bobine vanne gaz chauds

12 Compresseur

13 Jaquette compresseur

14 Couvercle jaquette

15 Rail support colonne

16 Colonne de façade

17 Bride

18 Elément chauffant

19 Ensemble interface

20 Carte de régulation

21 Filerie appoint électrique

22 Filerie alimentation

23 Filerie PAC

24 Filerie ventilateur

25 Filerie 5 Sondes PAC

26 Filerie de l'interface

27 Filerie 1 sonde d'eau

28 Filerie

Installation

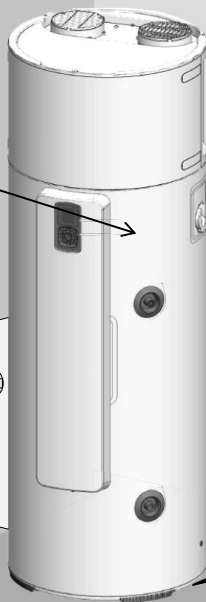
1. Mise en place du produit



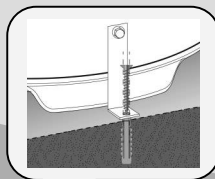
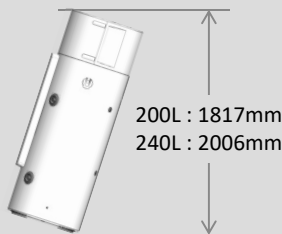
Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles, au-dessus de locaux habités, surface de stockage ou locaux sensibles. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire. Dans les autres cas, il est vivement conseillé.

L'étiquette signalétique située au-dessus de la sortie eau chaude doit être accessible à tout moment.

Avant le remplissage, le chauffe-eau doit être mis de niveau en le calant si besoin.
A l'aide des pieds réglables intégrés au produit



Hauteur minimale nécessaire du sol au plafond pour relever le produit :



Fixer le chauffe-eau avec la patte de fixation livrée.

Le chauffe-eau doit être installé sur un sol lisse et horizontal et ne doit pas être en contact avec un mur.



Le chauffe-eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la norme EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide de la patte de fixation prévue pour cet usage.

Quelle que soit la configuration d'installation choisie, le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP X1B, en accord avec les exigences de la NFC 15-100.

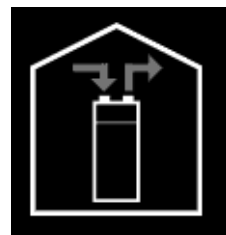
Le plancher doit tenir une charge de 400kg/m² minimum (surface sous le chauffe-eau).



Le non-respect des préconisations d'installation peut engendrer des contre-performances du système.

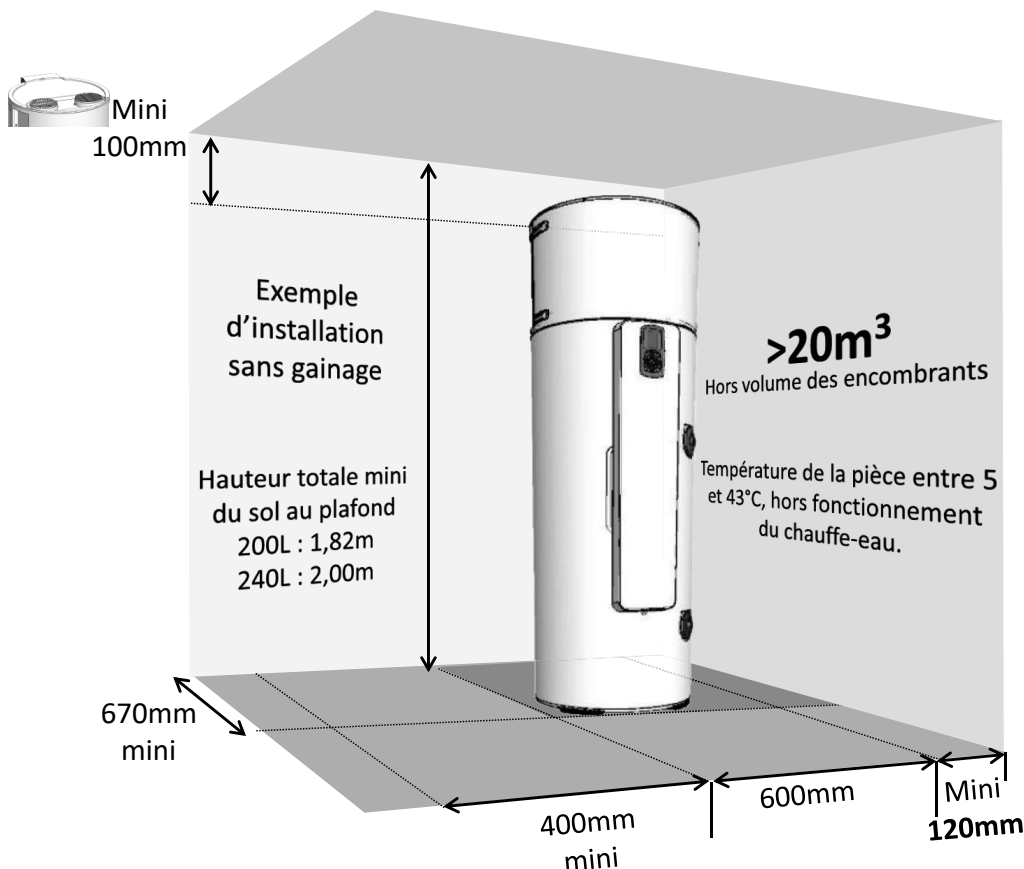
2. Installation en configuration non gainée.

- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5°C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Fonctionnement pompe à chaleur entre 5°C et 43°C.
- ✓ Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Sans Gainage (Int. / Int.) »
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.



Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées des appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.



Respecter les espacements minimums indiqués pour éviter une recirculation de l'air.



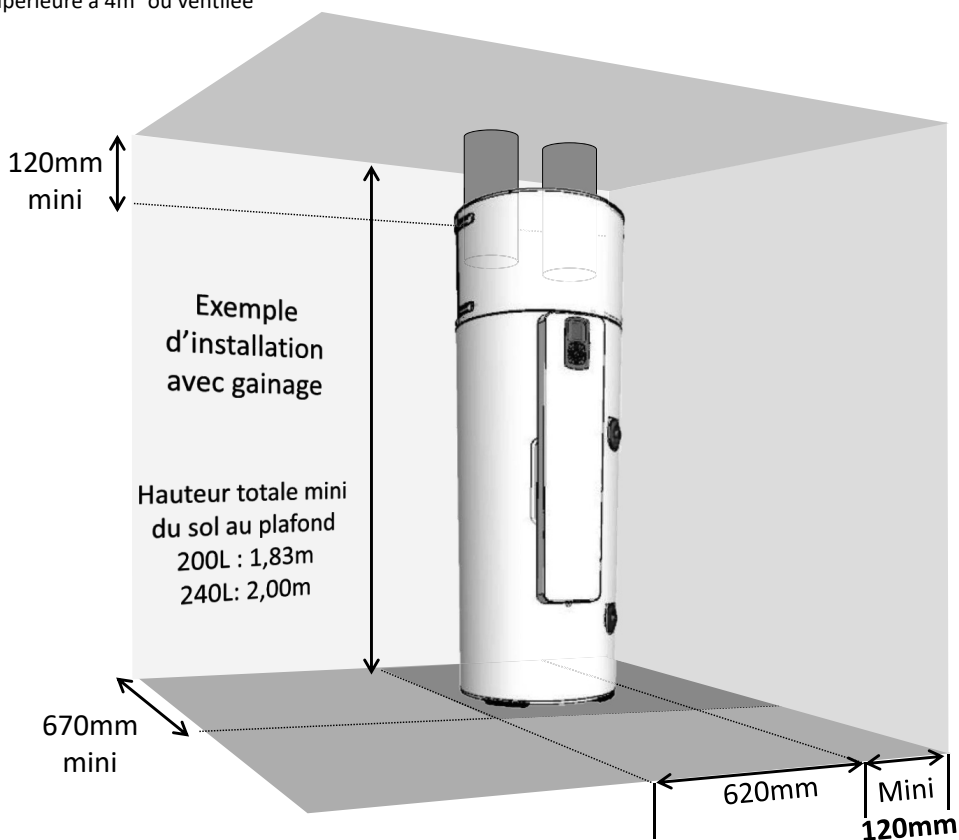
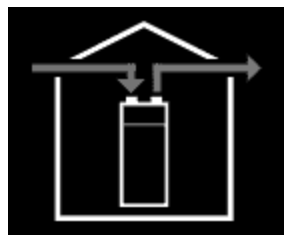
Respecter un espace de 500mm en face de l'équipement électrique et de 300mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

3. Installation en configuration gainée (2 conduits).

- ✓ **Local au minimum hors gel ($T > 1^{\circ}\text{C}$).**
- ✓ **Fonctionnement pompe à chaleur entre -5°C et 43°C .**
- ✓ Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Gainage Individuel (Ext. / Ext.) »
- ✓ Local conseillé : volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs. Éviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.

Exemples de locaux :

- Buanderie,
- Cellier,
- Intégration en placard tolérée en utilisant une porte détalonnée ($>15\text{mm}$) ou équipée d'une grille d'une surface supérieure à 400cm^2 , donnant sur une pièce dont la surface sommée avec celle du placard est supérieure à 4m^2 ou ventilée



Respecter les longueurs maximales de gaines. Utiliser des gaines rigides ou semi-rigides calorifugées. Prévoir des grilles à l'entrée et à la sortie d'air pour éviter l'intrusion de corps étrangers. Attention, les grilles entrée et sortie d'air à obstruction manuelle sont interdites



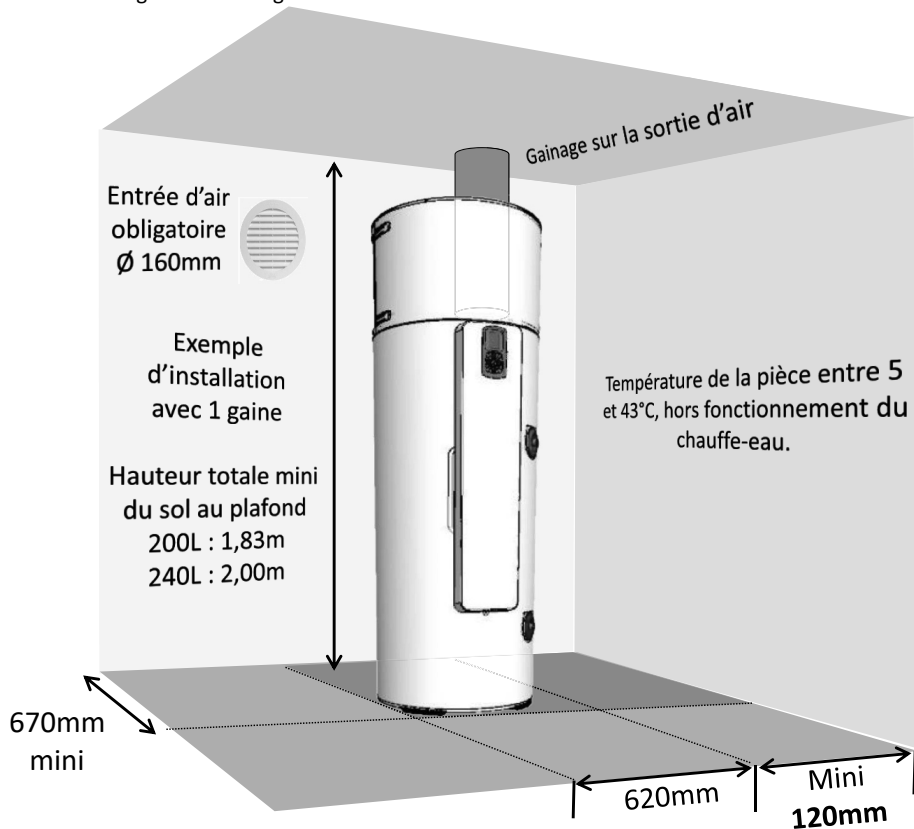
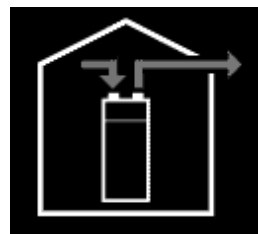
Respecter un espace de 500mm en face de l'équipement électrique et de 300mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

4. Installation en configuration semi – gainée (1 conduit au rejet).

- ✓ Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.
- ✓ Fonctionnement pompe à chaleur entre 5°C et 43°C.
- ✓ Paramètre « Type d'installation » à mettre sur « Semi Gainé (Int. / Ext.) ».
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année.

Exemples de locaux :

- Garage : récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.



La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (*portes et fenêtres*). Prévoir une entrée d'air (Ø 160mm) par rapport à l'extérieur afin d'éviter d'aspirer de l'air du volume chauffé.
En hiver, l'air entrant par la prise d'air peut refroidir le local.



Respecter un espace de 500mm en face de l'équipement électrique et de 300mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

5. Configurations interdites

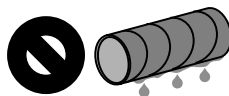
- Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée.
- Raccordement sur la VMC.
- Raccordement sur les combles.
- Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur.
- Raccordement à un puits canadien.
- Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
- Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
- Installation dans des locaux poussiéreux.
- Puisage d'air contenant des solvants ou des matières explosives.
- Raccordement dans un environnement d'air gras ou pollué (hotte, etc...).
- Installation dans un local soumis au gel.
- Objets posés sur le dessus du chauffe-eau.
- Raccordement avec des gaines souples, PVC ou galva non isolées
- Installation à l'horizontale
- Bouclage sanitaire sur l'eau froide

6. Raccordement aéraulique

Afin d'assurer un gainage conforme, il est impératif d'utiliser :

- des gaines de diamètre 160mm
- des gaines d'air isolées

Gaine d'air non isolée : risque de condensation



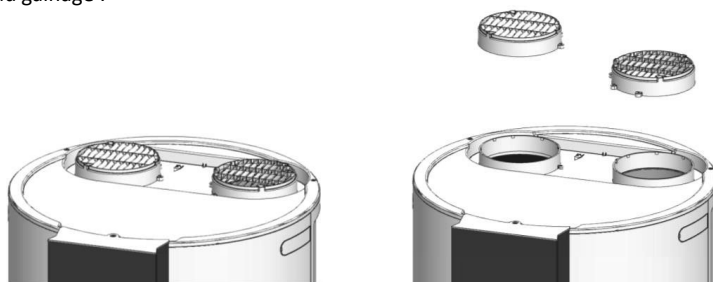
- des gaines rigides ou semi-rigides.

Gaine d'air souple : risque d'écrasement



En complément, il est possible d'utiliser le gabarit disponible sur l'emballage du chauffe-eau pour percer les murs.

Mise en place du gainage :



① Accéder au dessus du produit

② Déclipser les grilles



Opération à effectuer hors tension, par une personne qualifiée (uniquement en cas d'utilisation de gaines, sinon, ne pas démonter les grilles).

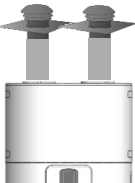
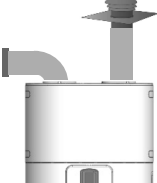
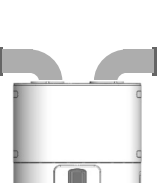
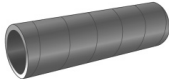


En cas de raccordement à des gaines, il est **nécessaire de paramétrer la régulation** en conséquence.

Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées (voir tableau suivant).

Un mauvais gainage (gaines écrasées, longueur ou nombre de coudes trop importants...) peut engendrer une perte de performance et des défaillances machine. Pour rappel, **il est interdit d'utiliser des gaines souples**.

Longueurs de gaines autorisées.

Gainage Ext./Ext.		Configurations types			
					
Sorties / Entrées d'air		 x2 Toiture	 x2 Murale	 x2 Toiture	 x2 Murale
Longueurs Max. L1 + L2	Gaine galva semi-rigide isolé Ø160mm 	12 m	12 m	5 m	10 m
	Gaine PEHD Ø160mm 	24 m	22 m	19 m	22 m

Pour tout ajout d'un coude à 90° supplémentaire, retirer 4 m à la longueur admissible.

Pour tout ajout d'un coude à 45°, retirer 2 m à la longueur admissible.

Pour les installations ne permettant pas de respecter ces configurations, rapprochez-vous du fabricant.

7. Raccordement hydraulique



L'usage d'un bouclage sanitaire sur l'entrée eau-froide est interdite : une telle installation provoque une destratification de l'eau dans le ballon et a pour conséquence un fonctionnement plus important de la pompe à chaleur ainsi que de la résistance électrique

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($Th > 20^{\circ}f$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit autorisé dans le pays en vigueur et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

7.1. Raccordement eau froide

Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni), neuf, conforme à la norme EN 1487 et raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

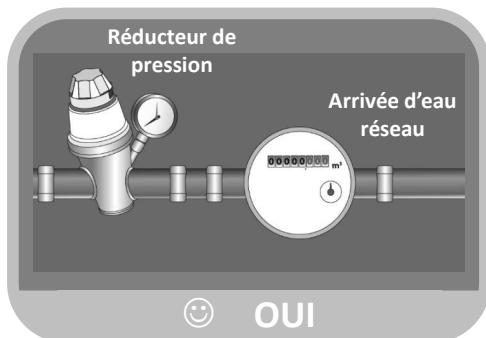
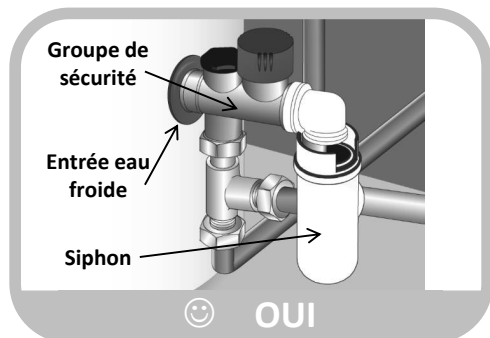
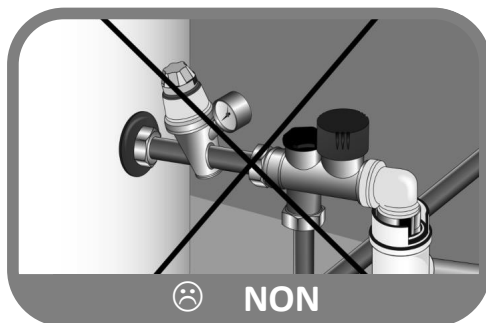


Aucun organe (vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. Le groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement régulièrement (1 à 2 fois par mois).

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.



7.2. Raccordement eau chaude



Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil).
En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.

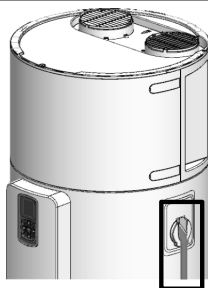


Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER, multicouche...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

7.3. Evacuation des condensats

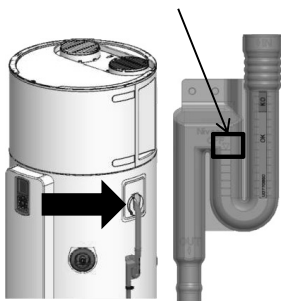


Le fonctionnement de la pompe à chaleur génère de la condensation.
L'écoulement de l'eau condensée s'effectue via le tuyau représenté ci-dessous.



7.3.1. Mise en œuvre du siphon

Produit à l'arrêt, remplir en eau le siphon jusqu'à la flèche, par le tube d'évacuation des condensats.



Nota : cette manipulation n'est pas à effectuer lors d'une installation en ambient.
Dans le cas d'un produit gainé, le siphon rempli permet de contrôler la conformité du gainage, côté aspiration.



Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent sur le produit, l'évacuation aux eaux usées doit être libre. Risque de débordement des condensats au niveau de la PAC.

7.3.2. Utilisation du siphon

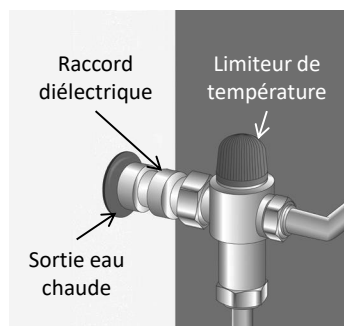
Ventilateur en fonctionnement, comparer le niveau d'eau avec la barrette de couleur.

Le niveau reste dans la zone OK (verte). Le réseau de gaine côté aspiration est bon.	Le niveau d'eau est dans la zone KO (rouge), le débit extrait est trop bas. Le réseau de gaine côté aspiration est : obstrué/écrasé et/ou trop coudé et/ou trop long
	

7.4. Conseils et recommandations

Un limiteur de température doit être installé en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50 °C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60 °C aux points de puisage.
- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A (applicable uniquement en France)
- Conformité au DTU 60.1



8. Raccordement des équipements optionnels



Avant toute intervention, veuillez à mettre l'appareil hors tension.

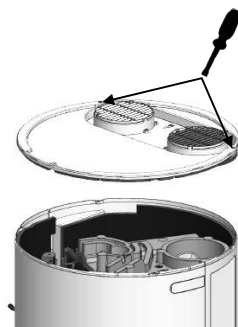
Pour accéder au raccordement des équipements optionnels, veuillez suivre les étapes suivantes :



- ❶ Retirer la vis de verrouillage de la colonne.



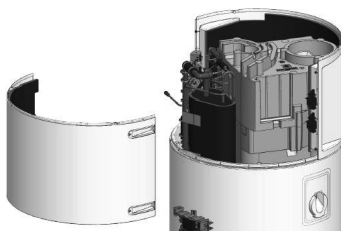
- ❷ Soulever la colonne pour la décrocher des inserts en bas en faisant attention au câble de l'écran commande et au câble de terre.



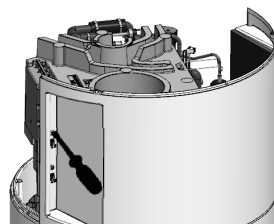
- ❸ Dévisser les 2 vis arrière du dessus puis le déclipser.



4 Retirer les caches et dévisser les 4 vis du capot avant de la pompe à chaleur.



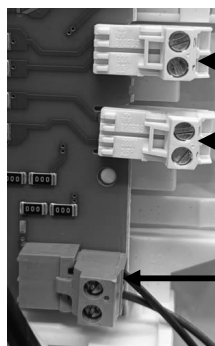
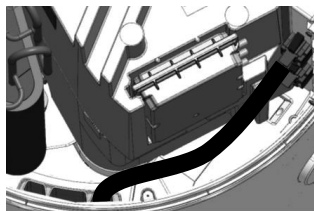
5 Basculer le capot vers l'avant.



6 Desserrer le serre-câble sur le capot arrière pour y passer le câble (non fourni) des équipements optionnels.



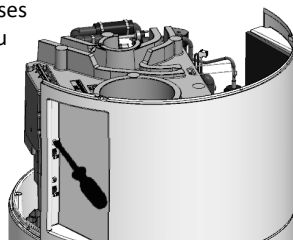
Il est préconisé d'utiliser un câble 2x0,75mm² multibrins avec embouts sertis (non fourni).



I2 : Smart Grid

I1 : Heures Creuses
ou Smart Grid ou
Photovoltaïque

CS : Ventilateur



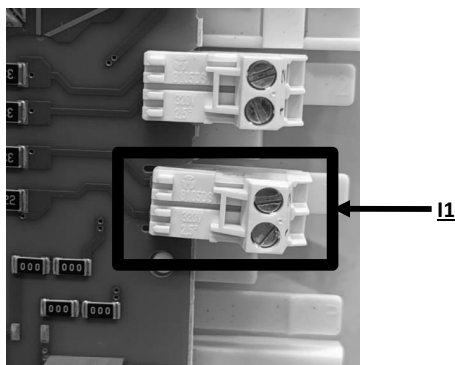
7 Acheminer le câble via le passage spécifiquement prévu pour accéder à la carte électronique.

8 Visser le câble sur le connecteur associé en fonction de l'équipement raccordé.

9 Verrouiller le serre-câble et reprendre les étapes en sens inverse afin de refermer le produit.

8.1. Raccordement au signal Heures Creuses / Heures Pleines (HC/HP)

Le câblage du signal HC/HP est à réaliser sur la borne **I1** de la carte électronique.

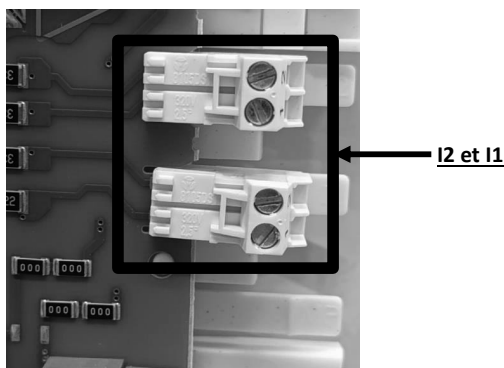


8.2. Raccordement à la fonction Smart Grid

Pour les appareils qui seront couplés à une installation Smart Grid, il est nécessaire de connecter l'EMS (Energie Management System) au chauffe-eau.

Le câblage est à réaliser sur la borne **I1 et I2** de la carte électronique, selon les états EMS suivants:

Entrée carte I1	Entrée carte I2	États EMS	Type de fonctionnement
0	0	0:0	Normal
1	0	1:0	Consigne maximale (Pompe à chaleur uniquement)
0	1	0:1	Chauffe interdite
1	1	1:1	Consigne maximale (Pompe à chaleur + appoint électrique)



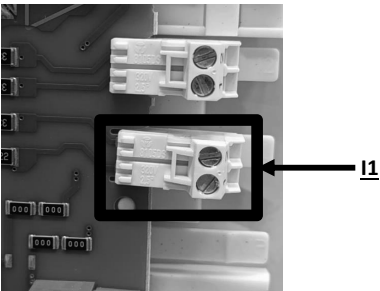
8.3. Raccordement à une station photovoltaïque

Pour les appareils qui seront couplés à une installation photovoltaïque, il est nécessaire de connecter la station au chauffe-eau.

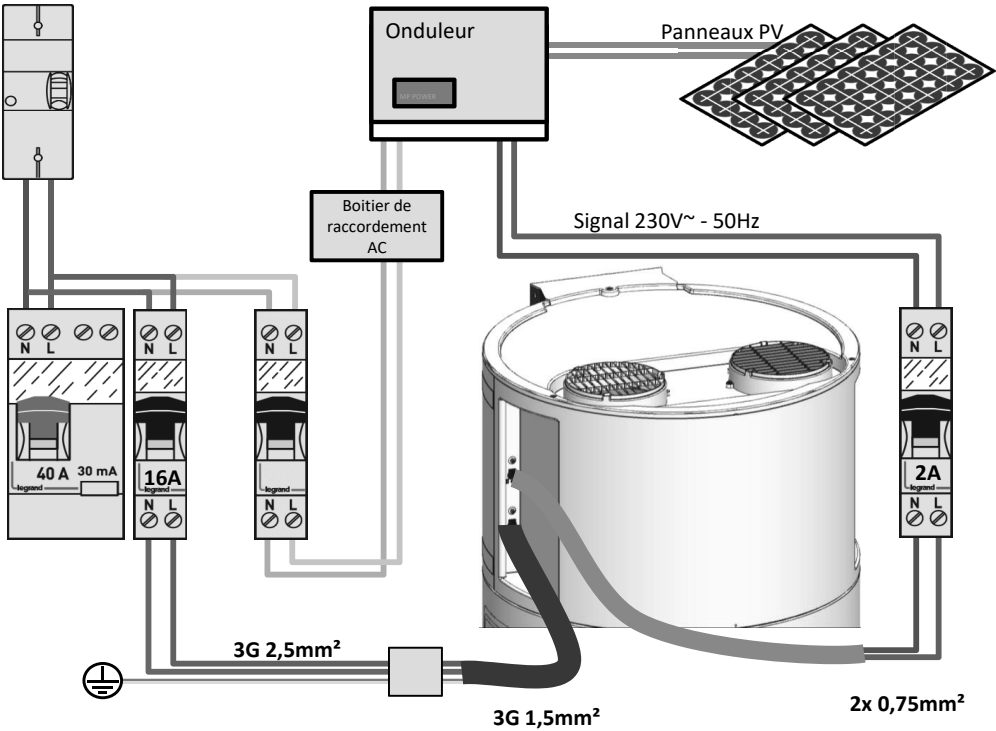
Le signal de la station photovoltaïque qui sera dédié au chauffe-eau doit être paramétré (onduleur, système EMS, etc...) pour différents seuils de déclenchement:

- Pompe à chaleur uniquement: 450W
- Pompe à chaleur et appoint électrique: 1650W

Le câblage de la station photovoltaïque est à réaliser sur la borne **I1** de la carte électronique.



Exemple de connexion à un système photovoltaïque :



8.5. Tableau récapitulatif du raccordement des équipements optionnels

	I1	I2	MP
Heures Creuses	☑	⊘	⊘
PV	☑	⊘	⊘
Smart Grid	☑	☑	⊘

9. Raccordement électrique

Se référer au schéma de raccordement électrique situé en intérieur de couverture.



**Le chauffe-eau ne peut être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

Le chauffe-eau ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé. Raccorder le chauffe-eau par un câble rigide de conducteurs de section 1,5 mm². L'installation comportera :

- Un disjoncteur 16A omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins 3mm,
- Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

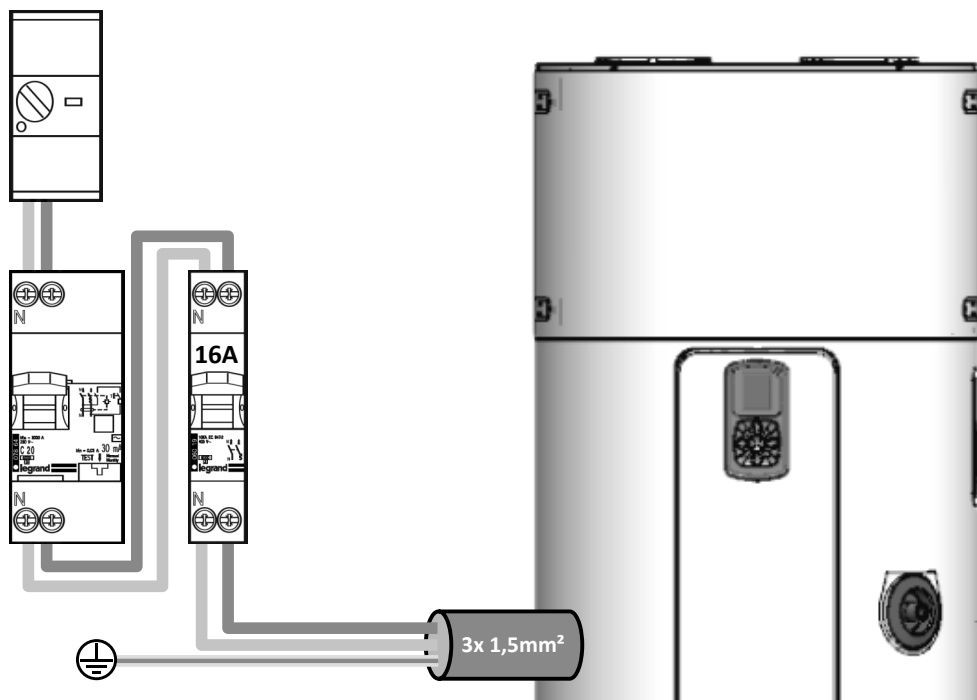


Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. **Le non-respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.**

L'appareil doit être installé en respectant les règles nationales d'installation électrique.

Schéma de raccordement électrique



Le raccordement de la prise de terre est obligatoire.

10. Mise en service

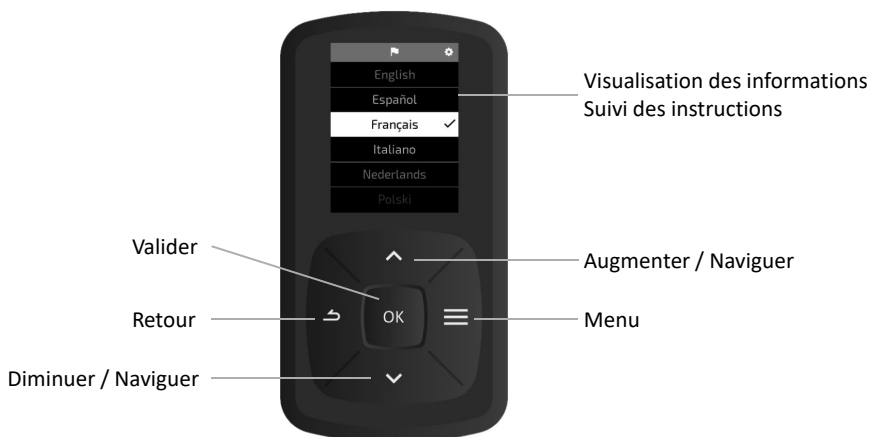
10.1. Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
- ❷ Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
- ❸ Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci. Le chauffe-eau est plein d'eau.
- ❹ Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures.
- ❺ Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité plusieurs fois, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

10.2. Première mise en service



Si le chauffe-eau a été incliné, attendre au minimum 1h avant la mise sous tension.



- ❶ Mettre le chauffe-eau sous tension.
- ❷ A la première mise sous tension, les instructions de réglages apparaissent à l'écran. Suivre attentivement les instructions sur l'écran pour régler les paramètres
 - Choix de la langue
 - Réglage de la date et de l'heure
 - Type d'installation :
 - > Aéraulique
 - > Raccordement serpentin
 - > Boucle re-circulation
 - Pilotage externe
 - Plages de chauffe (Programmation horaires)
 - Appoint électrique
 - Gestion consigne

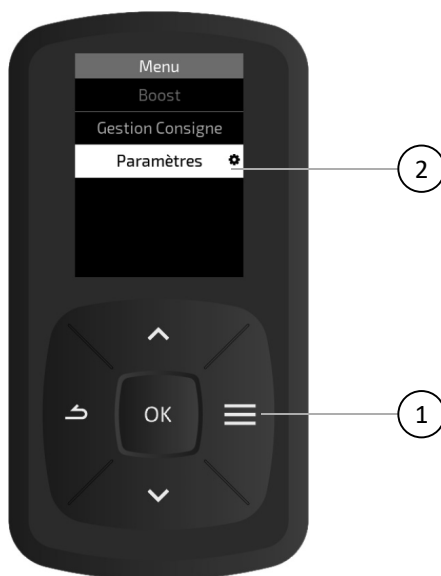
Pour revenir ultérieurement dans les réglages ou avoir plus d'information lors de la mise en service, se référer au paragraphe « Paramètres d'installation ».

Pour la première mise en chauffe, activer le BOOST afin d'avoir de l'eau chaude rapidement.

10.3. Paramètres d'installation

(si non effectués à la première mise en service)

Pour accéder à nouveau aux différents réglages de l'installation :



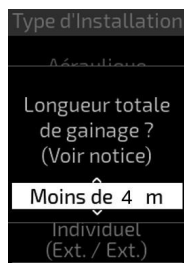
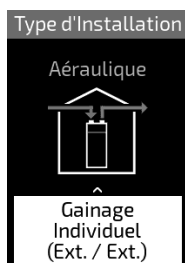
10.3.1. Type d'installation

10.3.1.1. Aéraulique

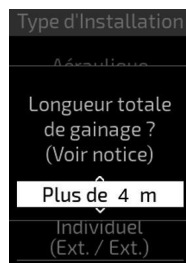
Paramétrer le produit en fonction de l'installation de ce dernier.

Type d'installation	Ambiant	Semi-gainé	Gainé
Visuel IHM	Type d'Installation Aéraulique Sans Gainage (Int. / Int.)	Type d'Installation Aéraulique Semi Gainé (Int. / Ext.)	Type d'Installation Aéraulique Gainage Individuel (Ext. / Ext.)

Configuration du gainage Ext./Ext.

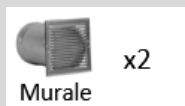
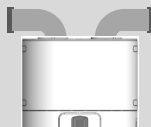


OU



Le choix du gainage « Moins de 4 m » doit respecter les conditions suivantes:

- l'aspiration d'air et le rejet d'air doivent être uniquement murale



- La longueur totale du gainage doit être inférieure à 4 m



Pour tout autre type d'installation le choix doit impérativement être en gainage « Plus de 4 m »

10.3.2. Pilotage externe

Le chauffe-eau peut être raccordé à un signal Heure Creuse ou un signal d'autoconsommation photovoltaïque ou un signal Smart Grid.

- Signal Heure Creuse :

Dans ce mode, l'appoint électrique ne peut fonctionner que lorsque le signal est présent.

Selon le choix de l'utilisateur, la pompe à chaleur est autorisée à fonctionner :

- Dès que nécessaire (maximiser le confort)
- De 10h à 17h seulement (maximiser l'efficacité de la pompe à chaleur)
- En présence du signal seulement (faire un maximum d'économie)

- Raccordement à une station photovoltaïque :

Dans le cas d'une association avec un système photovoltaïque, il est possible de stocker l'énergie produite sous forme d'eau chaude.

Le signal de la station photovoltaïque qui sera dédié au chauffe-eau doit être paramétré (onduleur, système EMS, etc...) pour différents seuils de déclenchement:

- Pompe à chaleur uniquement: 450W
- Pompe à chaleur et appoint électrique: 1650W

A réception du signal, peu importe le moment de la journée, la consigne est réglée automatiquement à 62°C (modifiable dans le menu expert) et apparaît sur l'afficheur.



Sans Signal photovoltaïque, le système est autorisé à fonctionner selon les deux paramétrages suivants :

- soit la journée seulement (10h à 18h)
- soit la journée (10h-18h) et en complément la nuit (0h-4h)

- Signal Smart Grid :

Le Smart Grid est un réseau électrique intelligent qui permet d'optimiser en temps réel la distribution et la consommation d'électricité. Notre produit est certifié label SG Ready.

Sans signal Smart Grid, le système est autorisé à fonctionner sur l'un des deux paramétrages suivants :

- dès que nécessaire
- lors de plages programmées seulement

En fonction des signaux Smart Grid reçus, le système est forcé à démarrer la chauffe ou est interdit de chauffer, comme décrit ci-dessous :

- Réception d'un signal sur I1 : le chauffe-eau fonctionne jusqu'à une consigne de 62°C uniquement avec la pompe à chaleur.
- Réception d'un signal sur I2 : la chauffe est interdite pour lisser la consommation sur le réseau.
- Réception d'un signal sur I1 et sur I2 : le chauffe-eau fonctionne jusqu'à consigne de 62°C avec la pompe à chaleur et l'appoint électrique.

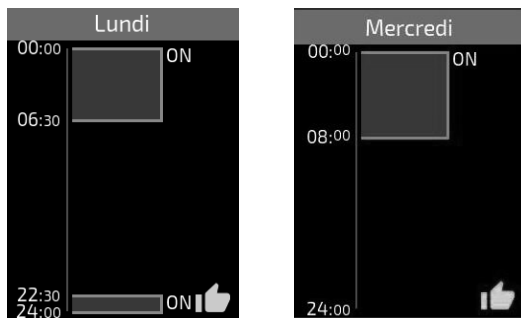
Configuration	Plage utilisée	Entrée bornes I1	Entrée bornes I2	État de la plage	Chauffe possible	Consigne
Smart Grid	Plages horaires programmées par l'utilisateur	ON	ON	Dans la plage de programmation	OUI	Maxi (62°C)
				Hors plage de programmation	OUI	
		OFF	OFF	Dans la plage de programmation	OUI	Consigne client
				Hors plage de programmation	NON	
		ON	OFF	Dans la plage de programmation	OUI	Maxi (62°C)
				Hors plage de programmation	OUI	
		OFF	ON	Dans la plage de programmation	NON	/
				Hors plage de programmation	NON	

10.3.2. Plage de chauffe (programmation horaires)

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction du besoin en eau chaude. Il est paramétrable dans le cas où il n'y a pas de raccordement au signal heure creuse ou au signal autoconso photovoltaïque.

Le paramétrage se fait pour chaque jour de la semaine. Une journée doit comprendre entre une et trois plages horaires cumulant au minimum 8h de chauffe. Le réglage se fait par pas de 15 minutes.

Exemples :



10.3.3. Appoint électrique

Ce menu permet de définir quand l'appoint électrique est autorisé :

- le moins possible : uniquement en dehors des plages de fonctionnement de la pompe à chaleur ou lors d'un défaut lié à cette dernière
- pour sécuriser la quantité d'eau chaude : en complément de la pompe à chaleur pour garantir un volume en eau chaude suffisant

10.3.4. Gestion consigne

Cette fonction permet de choisir le mode :

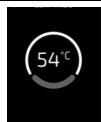
- Eco+ : le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort. Dans ce mode, l'utilisateur n'a pas la main sur la consigne et elle n'est pas visible sur l'IHM. Le chauffe-eau adapte automatiquement la consigne selon l'usage.
- Manuel : l'utilisateur peut choisir à quelle température est chauffée l'eau, entre 50°C et 62°C.

Utilisation

1. Panneau de commandes



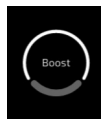
2. Description des pictogrammes



Quantité d'eau chaude



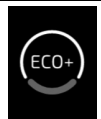
Absence enregistrée
Absence en cours



Boost en cours



Cycle anti-légionnelle



ECO+



PV



Smart Grid



Heures creuses



Mode secours

3. Le menu



3.1. Consommations

Ce menu permet de visualiser les consommations estimées :

- la consommation énergétique en kWh pour la production d'eau chaude, pour le mois en cours, le mois précédent, l'année en cours, l'année précédente, depuis la mise en service
- le pourcentage de sollicitation de la pompe à chaleur

Si les dates et heures ne sont pas renseignées (suite à une coupure de courant par exemple), les consommations énergétiques ne seront pas comptabilisées.

3.2. Absence

Ce menu permet de définir une absence :

- permanente à partir de la date du jour
- jusqu'à une date programmée. A votre retour, l'eau du ballon sera chaude.

Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au-dessus de 15°C.

Un cycle anti-légionelle est réalisé si l'absence est supérieure à 2 jours et il démarrera dans les 24h précédent la date de retour.

La fonction peut être arrêtée à n'importe quel moment en cliquant sur la touche OK.

3.3. Boost

Cette fonction permet d'augmenter la production d'eau chaude ponctuellement:

- dès que le ballon est rempli
- sur plusieurs jours (jusqu'à 7 jours)

La pompe à chaleur et l'appoint électrique se mettent en marche en même temps et à une consigne de 62°C. Le mode boost est prioritaire sur les autres modes. A la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement précédent.

3.4. Gestion consigne

Cette fonction permet de choisir le mode :

- Eco+ : le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort. Dans ce mode, l'utilisateur n'a pas la main sur la consigne et elle n'est pas visible sur l'IHM. Le chauffe-eau adapte automatiquement la consigne selon l'usage.
- Manuel : l'utilisateur peut choisir à quelle température est chauffée l'eau, entre 50°C et 62°C (ou 45°C et 62°C).

3.5. Paramètres

3.5.1. Langue

Ce menu permet de choisir la langue d'affichage

3.5.2. Date/Heure

Ce menu permet de corriger l'heure : en cas de coupure de courant supérieure à une heure, il peut être nécessaire de remettre à jour la date et l'heure.

3.5.3. Plage de chauffe (programmation horaire)

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction du besoin en eau chaude. Il est paramétrable dans le cas où il n'y a pas de raccordement au signal heure creuse ou au signal autoconso photovoltaïque.

Le paramétrage se fait pour chaque jour de la semaine. Une journée doit comprendre entre une et trois plages horaires cumulant au minimum 8h de chauffe. Le réglage se fait par pas de 15 minutes.

3.5.4. Appoint électrique

Ce menu permet de définir quand l'appoint électrique est autorisé :

- le moins possible : uniquement en dehors des plages de fonctionnement de la pompe à chaleur ou lors d'un défaut lié à cette dernière
- pour sécuriser la quantité d'eau chaude : en complément de la pompe à chaleur pour garantir un volume en eau chaude suffisant

3.5.5. Notice

Le QR code affiché à l'écran permet d'accéder à la notice en ligne.

3.5.6. Accès expert

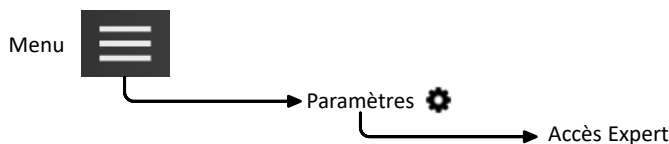
Ce menu permet d'accéder aux fonctions avancées d'informations, de paramétrages et de tests. Voir chapitre « Accès au menu Expert et au mode Secours » dans la partie utilisation.



Attention ! Ces réglages sont réservés aux personnes qualifiées.

4. Accès au menu Expert et au mode Secours

Pour accéder au menu Expert :



4.1. Type d'installation

Voir chapitre dans la partie installation « 10.3.1. Type d'installation ».

4.2. Appoint électrique

Ce menu permet de choisir quand l'appoint électrique peut démarrer :

- quand c'est nécessaire : voir chapitre « Appoint électrique » de la partie utilisation
- jamais : Attention ! Un manque eau chaude est possible

4.3. Anti-légionnelle

Ce menu permet d'activer ou de désactiver le cycle, d'en paramétrer la fréquence et la consigne.

Par défaut, le cycle d'anti-légionnelle est actif à une fréquence d'une fois toutes les quatre semaines pour une consigne de 62°C.

4.4. Pilotage externe

Voir chapitre dans la partie installation « Pilotage externe ».

4.5. Diagnostic

Ce menu permet d'accéder :

- À l'historique des erreurs
- Aux données du système
- Au mode test

L'historique des erreurs permet de répertorier les 10 dernières erreurs remontées par le produit. L'explication de ces codes erreurs se trouvent dans la partie Entretien paragraphe « Diagnostic de pannes ».

En cliquant sur chaque erreur, différentes informations permettent l'aide au diagnostic.

Les données système permettent d'accéder aux températures des sondes, à l'état des actionneurs, etc...

Le mode test permet de vérifier le bon fonctionnement du chauffe-eau.

- Test PAC : démarrage des différents actionneurs de la pompe à chaleur (ventilateur, vanne gaz chaud, compresseur)
- Test Ventilateur : démarrage du ventilateur dans différentes consignes
- Test Appoint Elec. : mise en route de l'appoint électrique
- Test Dégivrage : démarrage de la pompe à chaleur puis de la vanne gaz chaud
- Test Chaudière : démarrage de la chaudière dans le cas d'une installation pilotée (uniquement produit avec échangeur)

Certains tests ne sont pas disponibles en cas d'erreur ou d'indisponibilité des éléments de chauffe (pompe à chaleur, chaudière et appoint électrique).

4.6. Mode secours

Ce mode est utilisé en cas de défaillance.

Dans ce mode, le produit fonctionne uniquement avec l'appoint électrique à une consigne de 62°C.

La programmation horaire n'est plus disponible et seule la moitié du volume d'eau est chauffée.

4.7. Logiciel

Ce menu permet :

- De visualiser les versions des logiciels pour le panneau de commande et la régulation.

4.8. Réinitialiser

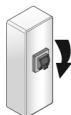
Ce menu permet de revenir aux réglages par défaut et de revenir au tunnel de démarrage.

Entretien, Maintenance et Dépannage

1. Conseils à l'utilisateur.

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension. Procéder de la façon suivante :

❶ Couper l'alimentation électrique.



❷ Fermer l'arrivée d'eau froide.

❸ Ouvrir un robinet d'eau chaude.

❹ Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.



2. Entretien.

Afin de maintenir les performances de votre chauffe-eau, il est conseillé d'effectuer un entretien régulier.

Par l'UTILISATEUR :

Quoi	Quand	Comment
Le groupe de sécurité	1 à 2 fois par mois	Manœuvrer la soupape de sécurité. Vérifier qu'un écoulement correct s'effectue.
Etat général	1 fois par mois	Vérifier l'état général de votre appareil : pas de code erreur, pas de fuite d'eau au niveau des raccords...
L'écoulement des condensats	1 fois par an	Vérifier la propreté du tube d'évacuation des condensats.
Contrôle étanchéité hydraulique	1 fois par an	Vérifier qu'il n'y a aucune trace de suintement : - raccord eau froide / eau chaude - joint de porte de la résistance électrique

 **L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture des capots / colonne.**

Par le PROFESSIONNEL :

Quoi	Quand	Comment
Le gainage	1 fois par an	Vérifier si le chauffe-eau est raccordé sur des gaines. Vérifier que les gaines sont bien en place et non écrasées. Vérifier que le réseau aéraulique ne soit pas obstrué (gainés, entrée et sortie murales ou toiture).
L'écoulement des condensats	1 fois par an	Vérifier la propreté du tube d'évacuation des condensats.
La connectique électrique	1 fois par an	Vérifier qu'aucun fil n'est desserré sur les câblages internes et externes et que tous les connecteurs sont en place.

Quoi	Quand	Comment
L'appoint électrique	1 fois par an	Vérifier le bon fonctionnement de l'appoint électrique par une mesure de puissance.
L'entartrage	Tous les 2 ans	Si l'eau d'alimentation du chauffe-eau est entartrante, effectuer un détartrage.
L'anode en magnésium	Tous les deux ans	Vérifier et remplacer si le diamètre est <10mm.



L'accès à la vis de réglage du détendeur par un personnel non frigoriste est interdit.

Tout réglage du détendeur sans avis favorable du constructeur peut conduire à une non prise sous garantie du produit.

Il est déconseillé de toucher au réglage du détendeur avant d'avoir épuisé toutes les autres solutions de réparation.

Par le PROFESSIONNEL FRIGORISTE :

Quoi	Quand	Comment
L'échange thermique de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans*	Vérifier le bon échange de la pompe à chaleur.
Les éléments de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans*	Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur dans les 2 vitesses et de la vanne gaz chaud.
L'évaporateur	Tous les 2 ans*	Nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau nylon et de produits ni abrasifs ni corrosifs.

* Pour les cas de milieux poussiéreux, augmenter la fréquence de l'entretien.

3. Diagnostic de panne.

En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.



Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.

3.1. Affichage de codes d'erreur.

Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage
Err W.3	Sonde doigt de gant (T° d'eau) défectueuse	Lecture de la température d'eau impossible : pas de chauffe	Vérifier la connexion (repère A1) et le bon positionnement de la sonde. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-après). Si nécessaire, remplacer la sonde.

Code affiché	Causes	Conséquences	Dépannage
Err W.10	Pas de communication entre l'écran et la carte de puissance	Chauffe par l'appoint électrique en mode dégradé jusqu'à 62°C et pas de mise à jour de l'affichage écran	Vérifier les connexions et les câbles de liaison entre l'écran et la carte de puissance.
Err W11	Absence détection du signal Heures Creuses	Le chauffe-eau fonctionne sans tenir compte des périodes creuses	Vérifier le câblage et l'émission du signal heures creuses. Modifier le paramétrage des autorisations de démarrage.
Err H.15	Date/Heure non réglée	Le chauffe-eau fonctionne sans tenir compte des plages de programmation	Renseigner la date et l'heure.
Err W.19	La régulation détecte un branchement du produit en HC/HP	La cuve n'est plus protégée contre la corrosion	Vérifier le câblage électrique pour que l'alimentation soit bien permanente.
Err P.21	Sonde de température d'air défectueuse	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique.	Vérifier la connexion (repère A4) et le bon positionnement de la sonde. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-après). Si nécessaire, remplacer la sonde.
Err P.22	Sondes d'évaporateur défectueuses	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique.	Vérifier la connexion (repère A4 et A2) et le bon positionnement de la sonde. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-dessous). Si nécessaire, remplacer les sondes.
Err P.25	Pressostat HP ou Klixon compresseur ouvert ou condensateur défectueux	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier les connexions du compresseur (repère R1), du pressostat du condensateur de démarrage et de la vanne gaz chaud (T2). Contrôler les résistances des bobinages compresseur.
Err P.27	Sonde de refoulement défectueuse	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique	Vérifier la connexion (repère A4) et le bon positionnement de la sonde. Vérifier la valeur ohmique de la sonde (voir tableau ci-dessous). Si nécessaire, remplacer la sonde.
Err P.29	Défaut température de refoulement	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique	Faire appel à un professionnel.

Code affiché	Cause	Conséquence	Dépannage
Err. P.30.1	Chauffe inefficace	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique.	Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur et du compresseur en mode « test » dans le menu « Expert ».
Err P.30.2	Manque fluide	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique.	Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur et du compresseur en mode « test » dans le menu « Expert ».
Err P.30.3	Manque fluide ou composants pompe à chaleur défectueux ou absence de ventilation	Arrêt de la PAC. Chauffe par l'appoint électrique.	Vérifier le fonctionnement de la ventilation et ses connexions (repère CS (France) ou T1 (export) + M1 et M2). Vérifier la propreté de l'évaporateur.

Dans le cas du code P.40, la PAC n’est pas en défaut mais hors plages de température de fonctionnement (air et/ou eau).

Tableau de correspondance température / valeurs ohmique pour les sondes air, évaporateur et doigt de gant du produit (CTN 10kΩ).

Température en °C																				
-20	-15	-10	-5	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80
97,9	73,6	55,8	42,7	32,9	25,5	20	15,8	12,5	10	8	6,5	5,3	4,4	3,6	3	2,5	2,1	1,8	1,5	1,3
Résistance en kΩ																				

Tableau de correspondance température / valeurs ohmique pour la sonde refoulement compresseur (CTN 100kΩ).

Température en °C														
0	10	20	25	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130
347	207	126	100	80	52	34	23	16	11	8,1	6	4,4	3,3	2,5
Résistance en kΩ														

3.2. Autres pannes sans affichage de codes d’erreur.

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Pas d’affichage	L’écran est hors service. L’écran n’est pas alimenté	Vérifier que le produit est bien alimenté électriquement. Vérifier la présence d’une tension de 12V CC entre le fil rouge et noir au niveau du connecteur de l’écran.

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Manque eau chaude.	L'alimentation électrique du chauffe-eau n'est pas permanente.	Vérifier que l'alimentation de l'appareil soit bien permanente. Vérifier l'absence de retour d'eau froide sur le circuit d'eau chaude, (possible mitigeur défectueux).
	Réglage de la consigne de température à un niveau trop bas.	Régler la température de consigne plus haute.
	Mode appoint électrique en « jamais »	Basculer le mode en « quand c'est nécessaire ».
	Elément chauffant ou son câblage partiellement hors service.	Vérifier la résistance sur le connecteur du faisceau, ainsi que le bon état du faisceau. Vérifier le thermostat de sécurité.
	Fuite sur la distribution d'eau chaude	Localiser et réparer la fuite.
	Bouclage eau chaude	Redimensionner la fonction de bouclage (partie installation).
Plus de chauffe Pas d'eau chaude	Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusible, câblage...	Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation. Vérifier les paramètres de l'installation (voir les pages de fonctionnement).
Quantité d'eau chaude insuffisante à consigne max (62°C)	Sous dimensionnement du chauffe-eau.	Vérifier la durée des plages de programmation.
	Limite de fonctionnement de la pompe à chaleur couplé à une inhibition complète de l'appoint électrique.	Vérifier que l'appoint électrique n'est pas complètement inhibé dans le mode « Expert » ou qu'il est hors service.
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	Chauffe-eau entartré.	Détartrer le chauffe-eau.
	Circuit d'eau encrassé.	Faire appel à un professionnel.

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe	Groupe de sécurité endommagée ou encrassée. Pression de réseau trop élevée	Remplacer le groupe de sécurité. Vérifier que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 0,5 MPa (5 bar), sinon, installer un réducteur de pression réglé à 0,3 MPa (3 bar) au départ de la distribution générale d'eau.
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	Mise en sécurité du thermostat mécanique. Thermostat électrique défectueux Résistance défectueuse.	Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistance . Remplacer le thermostat. Remplacer la résistance.
Débordement des condensats.	Ecoulement des condensats obstrués Mauvaise installation du conduit d'évacuation des condensats.	Vérifier l'encrassement dans le compartiment pompe à chaleur. En cas d'encrassement, procéder à son nettoyage ainsi qu'au circuit d'écoulement des condensats. Vérifier la bonne installation (voir chapitre « Evacuation des condensats » dans la partie installation).
Odeur.	Absence de siphon sur le groupe de sécurité ou à l'évacuation des condensats Pas d'eau dans le siphon du groupe de sécurité	Installer un siphon. Remplir le siphon.

Garantie

1. Champs d'application de la garantie.

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

• **Des conditions d'environnement anormales :**

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Eau présentant un Th < 8° f.
- Pression d'eau supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (*réseau, foudre...*).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (*endroits difficilement accessibles*) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

• **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**

- Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (*réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ou boucle de recirculation...*, placés en amont du groupe de sécurité).
- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-EN 1487, modification de son tarage...
- Absence de manchons (*fonte, acier ou isolant*) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non-respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
- Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Installation d'une boucle sanitaire.
- Paramétrage incorrect dans le cas d'une installation gainée.
- Configuration de gainage non conforme à nos préconisations.

• **Un entretien défectueux :**

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats.
- Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Conditions de garantie.

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité de prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (*facture d'installation faisant foi*), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (*sous garantie*) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (*gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple*) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 10 années à compter de la date de fabrication de ces derniers.



La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Procédez alors au remplacement de la pièce défectueuse.

GARANTIE :

Chauffe-eau : 5 ans (étanchéité cuve, cartes électroniques, appoint électrique et sondes).

Pompe à chaleur : 5 ans

FIN DE VIE :



- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
- En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareils électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.

Le GWP (*Global Warming Potential*) du R290 est de 0,02.



FR

Cet appareil se recycle

REPRISE
À LA LIVRAISON



À DÉPOSER
EN MAGASIN



À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !



FR



3. Déclaration de conformité.

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

Par la présente CICE (Site de Fontaine) et ATLANTIC (site de La Roche-sur-Yon) déclarent que l'équipement référencé ci-dessous est conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE.

La déclaration de conformité UE complète de cet équipement est aussi disponible sur demande, auprès de notre service après-vente (voir adresse et coordonnées en fin de notice).

Désignation : Chauffe-eau thermodynamique stable (V5)

Modèles : voir références du modèle en entête de notice

La déclaration de conformité UE complète est disponible via le lien ci-dessous :



https://www.eu-declaration-of-conformity.com/permalink/variant_documents_6ebcde86-ab29-4177-98d1-264ab1e64c42/rWQw8jl1rqKX4xMnhKKvgnA4RhDold0m

CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

GARANTIE UTILISATEUR

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos Conditions Générales de Vente et pour les durées suivantes :

- **5 ans pour le chauffe-eau : cuve, corps de chauffe, pièces électriques et électroniques**
- **5 ans pour la pompe à chaleur.**

La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toutes indemnités à titre de dommages et intérêts.

Nos produits peuvent faire l'objet d'extension de garantie – consulter notre Service Après-Vente.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment : voir la liste non exhaustive au paragraphe Garantie de la notice.

RETOUR SOUS GARANTIE

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

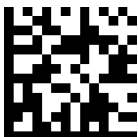
Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV ATLANTIC (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

- **ATTENTION :** Un produit potentiellement à l'origine d'un sinistre doit rester accessible aux opérations d'expertise. Il revient au sinistré d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès de son assureur. Le remplacement du produit est soumis à l'accord des assurances du fabricant et du sinistré.

ATLANTIC SAV

Rue Monge – BP 65 – F-85002 LA ROCHE SUR YON

700U07737380



atlantic

